

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Entretien

Pascal Eydoux

Deux voix pour une profession

Propos recueillis par Jonathan Vayr

DOCTRINE

Page 7

■ Libertés publiques / Droits de l'homme

Yannick Martiquet

Les fichiers de police.

Nature et conséquences juridiques

BIBLIOGRAPHIE

Page 12

■ Constitutionnel

Jérôme Onno

Contre l'état d'urgence

CULTURE

Page 14

■ Du droit dans les arts

Emmanuelle Saulnier-Cassia

« L'intime conviction », acte II : le huis clos de « 9 » en colère

ACTUALITÉ

Entretien



Deux voix pour une profession 124m2

Entretien avec Pascal EYDOUX, président du Conseil national des barreaux

Propos recueillis par Jonathan VAYR

Le CNB et le Barreau de Paris ont tous deux lancé une campagne afin d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur la situation de la justice et mieux cerner leurs positions. Au risque de créer une certaine confusion chez les politiques...

À la veille d'une élection présidentielle plus incertaine que jamais, les ordres professionnels du monde juridique s'inquiètent de l'absence remarquée de la justice dans les débats. Pour y remédier, le Conseil national des barreaux avait annoncé, le 7 décembre 2016, une grande consultation des avocats afin de faire porter la voix de la profession auprès des candidats. Le lendemain, le barreau de Paris annonçait lui aussi sa propre consultation. Cette dernière a donné lieu à une campagne de communication lancée début février, matérialisée par un « Pacte Justice » en six chapitres envoyé aux candidats ainsi que des visuels renvoyant « les candidats à l'âge de pierre ». Les résultats de la consultation du CNB devraient de leur côté être annoncés très prochainement sous la forme de propositions qui serviront à interpeller les candidats à la magistrature suprême pour mieux cerner leur conception de la justice. Rapidement après les deux annonces, des voix s'élevaient pour regretter cette double campagne qui risque d'ajouter de la confusion au débat public et rendre

les revendications de la profession moins audibles. D'autant que les présidents des deux ordres n'ont pas hésité à échanger quelques amabilités par voie de presse interposée sur la légitimité respective de leur institution. Lors de son discours à la rentrée solennelle du barreau de Paris, le 25 novembre dernier, le garde des Sceaux avait déjà exprimé une mise en garde face à la concurrence entre barreaux et CNB, en lançant à l'adresse des avocats : « Votre expression s'affaiblit quand pour défendre vos intérêts vous utilisez plusieurs voix ». Pascal Eydoux, président du CNB, revient pour les *Petites Affiches* sur ces derniers événements.

Les Petites Affiches – Quel était l'objectif de votre démarche en lançant cette consultation ?

Pascal Eydoux – La justice de notre pays ne se porte pas très bien aujourd'hui et les moyens qui lui sont donnés ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34